Un comptable décidément imprudent. — On a encore présenté à la première cette affaire de Marcq-en-Barœul, au Brœucq, dans laquelle un nommé L... employé d'une maison de Tourcoing s'était laissé dérober deux billets de mille francs par un individu dit « le Trompette » avec lequel il était allé à Lille faire quelques frasques.

Le même L... qui demeure actuellement à Armentières vient encore d'être victime d'un vol dans des circonstances qui dénotent chez lui une légèreté vraiment inconcevable. Porteur de sept mille francs, il avait fait dans un établissement moins que recommandable, à Armentières, en compagnie de femmes de mauvaise vie, une noce complète.

Il reconnut le lendemain matin qu'il avait en moins dans son portefeuille un billet de mille francs que les trois dames Malvina Verdière, Guyot et Delplanque s'étaient hâtivement approprié. Elles ont été condamnées chacune à six mois de prison.

Comme on devait s'y attendre, le plaignant L... reçut de M. le Président une verte semonce.

La fraude — Vandendorp, à Halluin, huit jours de correction et 500 francs d'amende.

Echevin Lévine, à Roubaix, un mois, 500 francs d'amende.

Ernest Favorel, à Tourcoing, trois mois, même amende.

Ferdinand Duquesne, à Leers, quinze jours, 500 francs d'amende.

Bris de clôture. — Un piqueur agricole d'Annappes, Hotten, est allé chez M. Demaresqueux, briser les vitres sous le prétexte que sa femme s'était retirée dans la maison, puis il avait brandi un vieux fusil, assez inoffensif d'ailleurs, en proférant contre son épouse et des voisins des menaces de mort. Il est facile de reconnaître qu'il a agi sous l'empire de l'ivresse. Coût : huit jours et une amende de cinq francs.

Chasse. — Le jeune Varlaeck Joseph, de Marcq-en-Barœul, a tendu un piège aux oiseaux : il est acquitté comme ayant agi sans discernement : le père est civilement responsable.

Pierre Bayart, de Wattrelos, est condamné à une amende de vingt-cinq francs pour avoir chassé en temps de neige.

Pour une porte brisée. — On reproche à Lapauw d'avoir enfoncé la porte de Mlle Léonie Cuvelier qui tient un débit à Roubaix. La plaignante commence par déclarer au tribunal qu'elle voudrait bien « *dire in Ramin* ». Elle raconte alors à l'interprète, en sa langue maternelle, une histoire interminable avec une volubilité qui rend la tâche du traducteur très difficile d'autant plus qu'il est aussi entrepris par le prévenu : connaissant pas non plus le français. Suivant l'incident, Mlle Léonie lui aurait réclamé trop d'argent et c'est pour reprendre sa casquette qui avait été gardée par la cabaretière qu'il avait ainsi « causé les vitres ».

Le tribunal faisant la part du feu n'inflige à Lapauw qu'une amende de trente francs.

MAÎTRE CONFORME.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 22 janvier 1891.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Un de mes amis me communique le numéro de votre journal du 17 janvier dernier.

Or, dans l'un de ses articles, sous la rubrique : « Tribunal civil de Lille », votre chroniqueur judiciaire m'impute des faits absolument contraires à la vérité. J'en retire deux :

1° D'une enquête, dit-il, il résulte que M. D... aurait été vu quelques heures après le décès fouillant les tiroirs de la chambre de M. T...

Je réponds, et en ayant l'enquête sous les yeux : il n'y a pas, de tout cela, un seul mot dans cette enquête.

2° M. D..., dit-il encore, aurait expliqué que M. T..., l'avait chargé de faire disparaître au cas de décès quelques papiers qui se trouvaient dans des meubles.

Je réponds : ni dans mon interrogatoire, ni même dans les dépositions des témoins produits par mes adversaires, il n'y a nulle trace de cela. J'ajoute qu'il me serait extrêmement agréable de connaître la source à laquelle votre correspondant lilloïs a puisé ce renseignement ; car il ne peut qu'avoir impressionné défavorablement les juges.

Relativement au jugement lui-même, j'ajoute encore que si déjà il n'a pas été déféré à la Cour de Douai, c'est que j'attends que mes adversaires (qui y sont tenus) me le fassent connaître.

Mon appel fait, je n'ai nul doute, ayant la justice, le bon droit et l'équité pour moi, que la Cour mettra à néant le jugement de Lille, et déclarera que, même pour des parents éloignés, les volontés d'un mourant sont sacrées et doivent être respectées.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments.

C. D.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 24 Janvier, mais ne donne pas droit aux avantages reservés aux possesseurs de Bons de 0 50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

NORD

Fourmies. — La filature Douvin, à Fourmies, se trouve arrêtée par suite d'un accident arrivé lundi à la machine et qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves.

Le balancier s'est cassé et la partie articulée sur la bielle, entraînée par la rotation, a traversé un mur de 50 centimètres après avoir cassé net deux sommiers en bois. Heureusement personne n'a été atteint ni par les organes du moteur, ni par les briques provenant du mur.

Le cylindre de la machine est brisé, les tiges de la pompe et du piston faussées.

Près de cent ouvriers sont sans ouvrage pour un mois au moins.

BELGIQUE

On nous écrit de Belgique :

— **Réunion des droites parlementaires.** — Les droites parlementaires ont tenu une réunion plénière à l'hôtel de Mérode. L'assemblée était très nombreuse. Les ministres y assistaient. Mais il a été convenu de la façon la plus stricte de garder le silence au sujet de ces délibérations.

Une nouvelle réunion aura lieu mardi.

Maladie de la princesse Charlotte. — Le bruit se répand que l'impératrice du Mexique, veuve de Maximilien, née princesse Charlotte de Belgique, sœur du roi Léopold, serait à toute extrémité au château de Bouchoute. On sait que la princesse, depuis le terrible drame de Queretaro, a perdu l'esprit.

La grève générale. — Dans le Centre, la propagande en faveur de la grève générale est aussi active et intense que dans la région du Borinage. Dans les nombreux meetings qui se donnent actuellement, le thème ordinaire des orateurs socialistes est toujours celui-ci : le suffrage universel ou la grève générale.

— **L'hiver à Bruxelles.** — La rigueur de l'hiver que nous traversons tourne en une véritable calamité publique. La misère est épouvantable dans les quartiers populeux et, là surtout, la situation sanitaire devient inquiétante. Le gel persistant de toutes les conduites et l'engorgement des égoûts par les neiges amoncelées, causent dans les logis pauvres une sorte d'infection qui peut avoir les plus désastreuses conséquences. De plus, tout travail qui n'est pas de première et constante nécessité a cessé, et des milliers de malheureux sont, depuis de longues semaines, les bras croisés.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49608 - 2428

ETAT-CIVIL — ROUBAIX — *Déclarations de naissances du 22 janvier.* — Jeanne Gaveau, rue Decrême, cour Cormerant, 4. — Henri Scollick, rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, 2. — Elodie Floridor, rue de Beaumont, maison Loridant, 5. — Victor Seubert, rue des Anges, 113. — Suzanne Savoie, rue de Naples, cour Devriendt, 1. — Raymonde Carrette, rue Watt, cour Thiers, 2. — Léon Ledewyckx, rue Christophe Colomb, 15. — Céline Lescenne, rue de Tourcoing, cour Flipo, 14. — Valentine Hennebelle, rue de Condé, cour Loridan, 2. — Alphonse Delaux, rue Watt, cour Gi2, 23. — Emilienne Vandenberghe, rue Courbet, 11. — *Mariages.* — Hubert Bodson, 46 ans, chapelier, à Lille, et Catherine Ghuysen, 34 ans, chapelière, Grande-Rue, 66. — Emile Duriez, 31 ans, cabaretier, rue Beaniewaert, 27, et Marie Carrez, 27 ans, ménagère, rue Beaniewaert, 27. — *Déclarations de décès du 22 janvier.* — Jean Dervaux, 58 ans, rue de Tourcoing, 15. — Fidéline Loman, 64 ans, rue de Mouveaux, cour Valaton, 4. — Clémence Noppe, 23 ans, sentier de Ballon, maison Calry. — Germaine Castelain, 13 jours, rue de Tourcoing, 48. — Virginie Coussart, 65 ans, rue Saint-Louis, maison Screpel-Roussel, 2. — Marie Nopven, 62 ans, rue des Loups, 11.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 21 janvier.* — Henri Devisscne, rue de la Malcense. — Marguerite Montels rue De Wavrin. — Fernand Poissse, rue de Paris. — *Mariage.* — Florent Brucker, 21 ans, restaurateur, et Victoire Mory, 22 ans, sans profession. — Henri Delan, 27 ans, tisserand, et Berthe Ronzé, 27 ans, couturière. — Joseph Gille, 23 ans, teinturier, et Marie Decavel, 22 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 21 janvier.* — Albert Deltombe, 4 ans 3 mois, rue du Jambon. — Auguste Vandermarliere, 6 mois, en Blanc-Seau. — Jeanne Beegaert, 1 an 10 mois, rue de la Potence. — Jeanne Montagne, 5 ans 8 mois, rue de Gand.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEWAELE-L HERMITE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jean DEWAELE, décédé à Roubaix, le 22 janvier 1891, à l'âge de un an, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint d'Ange Solennels, qui auront lieu le samedi 24 courant, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ermitage, 22, (dit Epicerie du Petit Bonheur).

Les amis et connaissances de la famille LEMPIRE-NEPVEU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Augustine-Sophie NEPVEU, veuve de M. Christian-Aimé-César LEMPIRE, décédée à Roubaix, le 22 janvier 1891, à l'âge de 62 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 25 courant, à 4 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Loups, 11.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de M. Achille-Paul-Joseph POLLET-VERNIER, décédé le 22 janvier 1891, dans sa 4e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu lundi 26 janvier, à onze heures, en l'église Saint-Michel, à Lille séparée, d'où son corps sera conduit au cimetière du sud pour y être inhumé. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, à Lille, à 10 heures 3/4. — Messe au Maître-Autel de ladite église, le mardi 3 février 1891, pendant toute la matinée, et Obit Solennel le même jour, à 11 heures. 25413

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 26 janvier 1891, à 9 heures pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Angélique LEROY, veuve de M. Louis HABOT, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1890, à l'âge de 71 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 26 janvier 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DESMETTRE, époux de Dame Rosalie LEJEUNE, décédé à Croix, le 24 janvier 1830, à l'âge de 71 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 27 janvier 1891, à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Joseph ROCHAIX, époux de Dame Louise TILLIER, décédé à Roubaix, le 21 décembre 1890, dans sa 18e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

LA NEIGE & LE DÉGEL

EN FRANCE

Jeudi matin, à Paris, encore des explosions de dynamite ont annoncé aux Parisiens qu'on dégageait la Seine de son manteau de glace. Le dégel continue.

Les journaux publient un appel adressé aux Parisiens en faveur des pauvres par le syndicat de la presse.

La débâcle commence sur la Garonne et la Loire. Sur certains points, on redoute des inondations.

Perpignan, 22 janvier. — La température s'est adoucie. Une femme a été trouvée hier soir morte des suites du froid.

On mande de Bourg-Madame et de Montlouis qu'une violente tempête de neige sévit en ce moment.

Toutes les communications sont complétement interrompues à Montlouis et aux environs.

La neige atteint un mètre cinquante à Saillsgouse et un mètre à Bourg-Madame.

Foix, 22 janvier. — Le dégel a commencé hier subitement : le thermomètre a brusquement remonté à 7 degrés au-dessous du zéro.

Les rivières sont considérablement grossies par suite de la fonte de neiges.

Rouen, 22 janvier. — Le dégel, activé par les pluies qui sont tombées la nuit dernière, s'est manifesté surtout dans les parties hautes de la ville.

Les eaux, arrivant en torrents des coteaux environnants, descendaient jusqu'à la rue Verte, où, devant la gare de l'Ouest, elles formaient une vaste nappe. On a dû établir, dans l'après-midi une passerelle pour permettre aux voyageurs de sortir de la gare.

Sur plusieurs points du département, le dégel a causé des dégâts importants.

A Montivilliers, près du Havre, la rivière la Lézarde a débordé et la ville a été inondée; dans certaines rues, l'eau atteint un mètre de hauteur.

Calais, 22 janvier. — La bourrasque de la nuit dernière et le dégel qui a suivi ont causé des inondations dans plusieurs villages du canton de Calais. Vers minuit une avalanche d'eau a envahi le village Escalles, situé dans un bas-fond. A la ferme Simbon, les étables ont souffert beaucoup du vent marchant sur six colonnes dont deux perdues. A Peuplingues, les eaux ont envahi la ferme Joly et 80 moutons ont été submergés.

Hier, sur la route de Calais à Sangatte on a trouvé le corps d'un malheureux. On a constaté qu'il avait succombé à une congestion cérébrale occasionnée par le froid.

Bordeaux 22 janvier. — La pluie a cessé et le thermomètre continue à rester élevé. Nous avons à neuf heures du matin + 6 degrés. Il est probable que dans la journée le mouvement de navigation pourra être entièrement repris dans notre port.

Grenoble, 22 janvier. — Il est tombé hier, de huit heures du matin à dix heures du soir, une telle quantité de neige que, dans maints endroits, le sol en est recouvert d'une couche de quatre-vingts centimètres à un mètre. Hier, le train 303 a été bloqué par les neiges de quatre à sept heures du soir, entre Moirans et Voiron. Le thermomètre est aujourd'hui à 1°.

A L'ÉTRANGER

Dans la nuit du 19 au 20 janvier, le Rhin a été pris par la glace à Dusseldorf, à Worms, à Mannheim.

En Alsace, à Saverne, les renards entrent au village pour y chercher la nourriture qui leur fait défaut dans les bois. Les chevreuils périssent dans les taillis ; on en a trouvé cinq gelés dans la Hardt. Les chasseurs, pour sauver le gibier d'une perte certaine, font épandre du foin par la forêt. On ne compte plus les cadavres de lièvres, de faisans et de perdreaux que l'on rencontre à chaque pas.

Dans la nuit de dimanche à lundi, de nombreux arbres se sont fendus sur la place du Broglie, à Strasbourg, et sur la route de Strasbourg à Kehl.

En Hongrie, les communications sont encore interrompues, totalement ou en partie, sur un grand nombre de lignes de chemins de fer.

Sur la ligne de Budapest à Belgrade, le transport des marchandises reste suspendu.

En Belgique, le service régulier des trains internationaux est interrompu par suite d'abondantes neiges tombées dans la nuit

Les trains de Paris devant arriver hier matin ne sont parvenus à Bruxelles que dans l'après-midi.

Dans l'intérieur du pays, la plupart des trains arrivent avec des retards considérables.

Il ressort des données officielles que les plus basses températures constatées en Italie ont été : à Mirandole, — 21·7 dans la nuit du 16 au 17 janvier ; à Feltre, — 24·7 le 18 janvier.

Depuis lors, la température s'est radoucie.

Renaix, 22 janvier. — La neige tombe toujours; elle a de 15 à 30 centimètres en ville. La ville est bloquée par tous ses côtés ; voies du chemin de fer, voies de terre, tout est impraticable. Dans les montagnes il n'y a plus moyen de reconnaître les chemins : on ne distingue plus que les arbres. Des chemins creux sont remplis sur une longueur de deux à trois mètres de neige ; entre les talus des pavés il y en a de 1m50 à 2 mètres, ce qui rend la ville quasi inaccessible.

Sur les voies ferrées il ne fait pas moins mauvais. Le train de Tournai est resté en détresse entre Amougies et Renaix. Il a fallu qu'une escouade d'ouvriers dégageât la voie pour permettre à ce train d'arriver avec deux heures de retard. La voie n'était pas couverte de moins de six pieds de neige.

NOUVELLES MILITAIRES

Les tableaux d'avancement. — CAVALERIE. — M. Got, chef d'escadron au 19e chasseurs, est proposé pour le grade de lieutenant-colonel.

Est proposé pour le grade de capitaine, M. Cintrat, lieutenant au 4e cuirassiers.

INFANTERIE. — M. Ricq, directeur de l'artillerie à Dunkerque, lieutenant-colonel, est proposé pour le grade de colonel. M. le lieutenant Pottin de Vauvineux, 27e est proposé pour le grade de capitaine, ainsi que M. le lieutenant Dévé, du 15e.

Gardes de 1re classe proposés et classés pour le grade de garde principal de 2e classe. — MM. Fuchs, direction de Dunkerque, Probst, direction de Maubeuge; Monvoisin, id.; Bachelin, direction de Lille, promus. M. Cardinet, de l'atelier de construction de Douai, est classé pour le grade de contrôleur d'armes de 1re classe ; M. Villeret, direct. de Dunkerque, pour celui de contrôleur d'armes de 2e classe.

GÉNIE. — M. Sever, breveté, directeur à Limoges (d'office-Tonkin), est classé pour la grade de colonel. M. Porez, chef du génie à Maubeuge, pour le grade de lieutenant-colonel, ainsi que M. Dubois, chef du génie à Lille à Arras; Thévenet, breveté, officier d'ordonnance de M. le général Billot, sont classés pour le grade de chef de bataillon.

M. Hellot, du 3e régiment, est classé pour le grade de capitaine. MM. Ferron et Cocu, à Maubeuge, sont classés pour le grade d'adjoint principal de 2e classe. MM. Lebecq, à Dunkerque, et Capron, à Lille, sont classés pour le grade d'adjoint de 1re classe. MM. Peycam, du service géographique, à Calais; Salomé, de l'école de génie à Arras; Tâssaux, à Lille; Grenier, à Calais, sont classés pour le grade d'adjoint de 2e classe.

Sont proposés pour le grade d'adjoint de 3e classe. — MM. Toussaint, à Valenciennes ; Renaud, à Arras ; Bill, service géographique à Calais ; Mairesse, à Calais ; Lacrépinière à Dunkerque ; Létang, sergent-major au 3e régiment ; Gazareth, adjudant au 3e régiment ; Carlot sergent au 3e régiment ; Renard, idem ; Lansoy, sergent-major au 3e régiment.

CORPS DE SANTÉ MILITAIRE. — M. Simaire, hôpital militaire de Valenciennes, est proposé et classé pour le grade de pharmacien-major de 1re classe, ainsi que M. Quiquet de l'hôpital militaire de Dunkerque. M. Bisserie, hôpital militaire de Lille, est classé pour le grade de pharmacien-major de 2e classe.

GENDARMERIE. — M. Coutin, chef d'escadron à la 1re légion, est classé pour le grade de lieutenant-colonel ; M. Peuillard, capitaine à la même légion, pour le grade de chef d'escadron.

TRIBUNAUX

L'AFFAIRE WLADIMIROFF

Versailles, 22 janvier. — L'audience est ouverte à une heure.

M. Magois continue sa déposition qui est accablante pour l'accusé.

Plusieurs autres témoins sont entendus.

La fille de la victime Jeanne Dida, âgée de onze ans déclare que l'accusé se mettait souvent en colère contre sa mère ; elle ajoute : « Le matin de sa mort, maman m'a dit, c'est M. Pierre que je vais voir, il m'a dit que si je ne lui apportais mon consentement avant dix heures, il me tuerait et se tuerait après ».

M. le Président. — Etes-vous bien sure que votre mère ait dit qu'accusé la tuerait, et qu'il se tuerait ensuite. — R. Oh oui ! monsieur.

L'accusé, interpellé, déclare n'avoir rien à dire.

Laudience est suspendue.

A la reprise de l'audience, Mlle Clary fait le récit des faits qui ont précédé le départ de Mme Dida et de l'accusé pour Ville-d'Avray. La suite de l'affaire est reuvoyée à vendredi.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

23 JANVIER 1799

PRISE de NAPLES

Ce fut la conclusion d'une courte campagne que le Directoire n'avait pas commencée, mais qu'il avait provoquée par les haines que suscitaient contre lui, en Europe, ses envahissements successifs; la Cour de Naples où régnait la sœur de l'infortunée Marie-Antoinette, avait la première donné le signal, et le 29 novembre 1798, 40 000 Napolitains étaient entrés dans les Etats Romains pour en chasser les 16.000 Français qui les occupaient : ils étaient commandés par l'Autrichien Mack, qui passait pour un excellent tacticien, et la chose semblait facile, vu le petit nombre et l'éparpillement des corps français; mais au lieu de commencer par se jeter sur leur centre et de les isoler en deux tronçons ainsi ensuite à écraser, il fit une savante combinaison pour les développer tout en marchant sur six colonnes dont deux devaient remonter jusque sur leurs derrières en suivant les rivages des deux mers, et n'oublia que les moyens de les battre auparavant.

Il arriva que Championnet, forcé d'évacuer Rome à la hâte, se concertra, prévint les Napolitains sur tous les points où ils espéraient le surprendre, les poussa en désordre devant lui, rentra à Rome 17 jours après en être sorti, pénétra à son tour dans le royaume de Naples, le roi et la Reine s'enfuirent en Sicile, et força Mack à signer le 10 janvier un armistice qui lui abandonnait Capoue ainsi que toute la ligne du Vulturne qui y passe, et à lui verser une contribution de 10 millions dans les quinze jours.

A cette nouvelle, les lazzaroni de Naples se révoltèrent, faillirent assassiner l'ordonnateur français envoyé pour veiller à la levée de la contribution, et Mack, abandonné de ses soldats, menacé d'être brûlé vif dans son hôtel, se vit réduit à venir demander asile à Championnet. Celui-ci, voyant les avant-postes français attaqués, marche sur Naples où la bourgeoisie épouvantée faisait des vœux pour son arrivée. Il sait que Naples, située à 7 ou 8 lieues au Sud de Capone, est adossée au vaste septentrional du golfe qui porte son nom, et est dominé à l'ouest par le château Saint-Elme, dont les bourgeois avaient promis de s'emparer pour le livrer aux Français.

Pendant qu'une partie de l'armée descendait de Capoue pour attaquer la ville par ce côté, une autre arrivait de l'est, à travers des villages soulevés, et le 23 janvier, se présentait devant la place Capuana, qui formait un ovale en dehors de l'enceinte de la ville, en avant de la porte de ce nom; la lutte y fut violente, et il fallut d'abord reculer; l'artillerie et la mousqueterie des lazzaroni embusqués sur et dans les maisons qui bordaient la place étaient des plus terribles, et ce n'est qu'avec une perte de plus de 300 hommes qu'on parvint à les enchasser et à s'emparer de leurs canons.

Pendant la nuit, la ville était investie de toutes parts, toutes les approches emportées, et les bourgeois prêts à livrer le fort Saint-Aime dont ils s'étaient emparés; le lendemain 23, l'assaut fut donné, les forts qui bordent la mer furent enlevés à la baïonnette, et du château Saint-Elme les Français pénétrèrent au pas de charge dans les rues de la ville.

Les lazzaroni s'y défendaient avec un courage extraordinaire, il fallait s'avancer sur leurs cadavres amoncelés, enfin, un de leurs chefs, nommé Michel, ayant reçu de Championnet la promesse solennelle de faire respecter la religion ainsi que l'église et les reliques de Saint Janvier, fit mettre bas les armes, la ville fut rendue et les lazzaroni désarmés. La perte des Napolitains était immense, mais nous avions eu, outre la bataille des rues, à prendre trois forts, à enlever de vive force plus de 60 canons en batterie. Naples nous coûtait plus de 600 soldats tués et un nombre considérable de blessés. Le 25, après un *Te Deum* solennel dans toutes les églises, la République parthénopéenne était proclamée.

LISTE DES MAISONS ADHÉRENTES

A L'UNION DES ACHATS

Voici la suite de la liste des maisons adhérentes :

DENTS ET DENTIERS. — *Roubaix* : M. et Mme Rousseaux, 37, rue du Collège.

EPICERIES. — *(Pour tous les articles sauf les sucres blanc et candi, le sel, les cristaux, les allumettes, le pétrole et l'amidon). Roubaix* : MM. Boulier, 75, rue du Tilleul; Caller-Relof, 11, rue de la Gare; Delannoy, 31, rue Descartes; Lemoine Sande voir, 146, rue du Collège; Tiberghien, 174, rue de l'Epeule; Orange, 18, rue de Condé; Oucar Florin, place du Trichon; Mme veuve Tonneau, 120, rue des Longues-Haies. — *Tourcoing* : M. Douze, 123 rue des Piats; Mme veuve Demay, 9, rue de Lille. — *Croix* : MM. Decomble, 65, rue du Trocadéro; Duvivier-Lemay, rue de la Gare.

FAIENCES. — *Roubaix* : M. Pille-Pille, rue du Curoir.

FLEURS ARTIFICIELLES. — *Roubaix* : M. Coppin, 34, rue Neuve.

PLEURS NATURELLES. — *Roubaix* : M. Caller Relof, 11, rue de la Gare. — *Croix* : M. Apollinaire Honoret, Grande-Rue. — *Mouveaux* : François Delombaerde, horticulteur.

FOURRURES. — *Roubaix* : M. Delisse-Thieffry, 77, rue de la Fosse-aux-Chênes.

GANTERIE. — *Roubaix* : M. Reix, 41, Grande-Rue.

GRAINES ET PLANTES SECHES. — *Roubaix* : M. Lassée-Tourelle, rue de la Gare.

JERSEYS (FABRICATION DE). — *Tourcoing* : M. Henri Lehembre, fils, 16, rue du Château.

PAPETERIE, LIBRAIRIE, FOURNITURES DE BUREAUX. — *Roubaix* : La librairie du « Journal de Roubaix », 17, rue Neuve.

LUNETTERIE. — *Roubaix* : MM. Emile Verpoort, 50, rue Blanchemaille ; E. Verpoort-Courmont, 67, rue du Fontenoy.

MACHINES A COUDRE. — *Roubaix* : MM. Mulner-Leclercq, 11 bis, rue de Lannoy ; Servenay, rue Nain.

MENUISERIE. — *Roubaix* : MM. Courouble, 171, rue du Collège; F. Lebon, rue Vallon.

(Nous publierons demain la liste des autres professions.)

MERCERIE-BONNETERIE ET ARTICLES POUR COUTOURIÈRES ET MODISTES. — *Roubaix* : Mme Delisse-Thieffry, 77, rue de la Fosse-aux-Chênes; M. Tournier-Chieus, rue Neuve; Lion-Lefebvre, 86, rue Watt. — *Tourcoing* : M. Glaenz-Boussemart, 17, rue du Calvaire; Mlles Caron, 6, rue de la Mairie. — *Croix* : M. Sénacq-Lemay, Place St-Martin. — *Mouveaux* : M. Eugène Chocquet, Grande-Rue.

MODES. — *Tourcoing* : Mme Dewez-Dhaluin, 8, rue de Tournai; Mlle Caron, 6, rue de la Mairie. — *Croix* : Mme Fibbé-Prouvost, rue de Lille.

INSTRUMENTS D'OPTIQUE. — *Roubaix* : M. Denneulin, 14, rue Neuve.

PARAPLUIES ET CANNES. — *Roubaix* : M. Fraignac, 35 bis, Grande-Rue.

PARFUMERIE. — *Roubaix* : MM. Chaumeil, 52, rue du Vieil-Abreuvoir; Vantomme, 45, rue du Collège; Robert, 19, rue Neuve; Havet, 1, rue des Lignes, demi-gros et détail. — *Tourcoing* : J. Vanderheyden, *Au Pauvre Diable*, 64, rue St-Jacques.

PEINTURE ET VITRERIE. — *Croix* : Mme Ve Desrumaux, rue de Lille.

PHOTOGRAPHIE. — *Roubaix* : MM. Elkan, rue Pellart; Shetlle, rue Chanzy.

PIPES ET ARTICLES POUR FUMEURS. — *Roubaix* : M. A. Toulet, Grande-Rue.

PHARMACIE. — *Roubaix* : MM. Delaporte, rues de la Gare et St-Georges; Jules Duburcq (ancienne pharmacie Sébert), contour St-Martin; Hennequant, 200 bis, rue de l'Ommelet, gros et détail Quaghebeur, 51, rue d'Inkermann; Richer (anc. pharmacie Lefebvre), rue du Vieil-Abreuvoir; Taillier, 13, rue de Mouveaux, Pharmacie du Tilleul, 171, rue de Lannoy. — *Tourcoing* : MM. Jules Clayes, Place Notre-Dame ; L. Guilbert, 2, rue du Bocquet ; S. Helme, coin des rues des Piats et Winoc Chocquel ; Vanhoucke, 164, rue de Menin. — *Wattrelos* : M. J. Blanckaert, Grande-Place.

PRIMEURS. — *Roubaix* : MM. Oudar Florin place du Trichon ; *Croix* : H. Parent, place Saint-Martin.

QUINCAILLERIE. — *Tourcoing* : MM. J. Burms-Demay, 34, rue de Gand; H. Derveaux, 20, rue Saint Jacques ; *Croix* : G. Duquennes, place Saint-Martin.

ROBES ET MANTEAUX. — *Roubaix* : Mlle Kilner, 23, rue d'Inkerman.

TAILLEURS (MARCHANDS). — *Roubaix* : MM. Alfred Vangheluwe, rue de Tourcoing; Alphonse Van Gheluwe, rue de l'Epeule; Achille Venambre, 1, rue Pellart. — *Tourcoing* : MM. Louis Lagnionie, rue Saint-Jacques ; Pierre Maes, rue Delobel.

TAPISSERIE. — *Roubaix* : M. Ducoulombier, 278, rue du Tilleul.

TEINTURE ET DÉGRAISSAGE. — *Roubaix* : M. Ernile Sol, 12, rue Nain.

TELEPHONES ET SONNERIES ELECTRIQUES. — *Roubaix* : M. G. Lempire, 11, rue des Loups, et 16, boulevard de Paris

TISSUS EN SOLDE. — *Roubaix* : M. Clément Moreau, 50, rue du Chemin-de-Fer, pour le détail seulement. — *Tourcoing* : J.-Bte Lepoutre, 30, rue de Calais.

SERRURIER-POÊLERIE. — *Roubaix* : MM. Jean Monnier, 78, rue Jacquard; Peel, 27, rue Daubenton; *Tourcoing* : J. Burms-Demay, 34, rue de Gand.

VERRES ET BOUTEILLES. — *Roubaix* : M. Lecat, 29, rue de Tourcoing.

VINS ET LIQUEURS. — *Roubaix* : MM. Arduser, 13 bis, rue de Lannoy ; Arduser, rue de la Fosse-aux-Chênes; Lepers, 1, rue Heilmann, et 124, rue de l'Epeule ; Mme A. Messiaen, 75, rue de l'Ommelet; *Croix* : Mme Veuve Demay, 9, rue de Lille ; Hippolyte Quivy, rue des Oglers.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 947e livraison (24 janvier 1891). Texte : La Famille Hamelin, par l'auteur de la Neuvaine de Colette et de Tout droit. — L'Ecole de cavalerie, par Robert de Prancey. — Lis et Chardon, par Mme la comtesse d'Houdetot. — Transport d'un hôtel et d'un phare. — Zénaïde Fleuriot. — Chaque numéro, 40 centimes. — Illustrations de Tofani et E. Zier.

Abonnements : Un an, 20 francs. — Six mois, 10 francs.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Un ancien proverbe enseigne que « Deux sûretés valent mieux qu'une. » Pour permettre aux nombreux malades qui soignent leurs rhumes, bronchites ou catarrhes avec les capsules Guyot de reconnaître le véritable produit, nous avons imprimé sur chaque capsule blanche la signature E. Guyot. Cette signature se retrouve sur l'étiquette, mais en trois couleurs. Les capsules Guyot ainsi préparées n'ont plus aucun goût. Elles ont l'apparence d'un bonbon. Fabric. et gros, 19, rue Jacob, Paris. 25401d

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES, Sables & Graviers
VOIES FERRÉES
NIVELLEMENT & TERRASSEMENT
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

OUTILLAGE POUR AMATEURS ET INDUSTRIELS
Fournitures pour le Découpage
FABRIQUE de TOURS et SCIES-MÉCANIQUES
OUTILS DE TOUTES SORTES - BOITES D'OUTILS
TIERSOT, Bd, rue des Gravilliers, 16, Paris
HORS CONCOURS 1890
le Tarif-Album (150 pages, 600 gray.) franco contre 0f65.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc. 3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — Paul HONORÉ, rue des Fabricants, 28.

MARCHÉS A TERME

Cours du 23 Janvier 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 (QUAL. A FABRIQUER) — Cote précéd.	Cote d'ajour	TYPE 2 (QUALITÉ COURANTE) — Cote précéd.	Cote d'ajour	TYPE B F — Cote précéd.	Cote d'ajour
Janvier	5.45	....	5.25	5.25	5.40	....
Février	5.375	5.35	5.25	5.25	5.275	5.275
Mars	5.125	....	5.25	5.25	5.30	5.30
Avril	5.15	5.45	5.35	....	5.30	5.35
Mai	5.475	5.45	5.35	....	5.30	5.30
Juin	5.50	5.475	5.375	5.375	5.30	5.30
Juillet	5.55	5.50	....	....	....	....
Août	5.55	5.55	....	....	....	....
Septembre	5.60	5.60	....	....	....	....
Octobre	5.60	5.60	....	....	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....

| MOIS de LIVRAISON | Peignés d'Australie — TYPE A (Q. COUR. A CHAINE) — Cote précéd. | Cote d'ajour | TYPE B (Q. B. M. A